Dans d'autres circonstances et, déjà, en d'autres temps, ces lointains héritiers méridionaux de Confucius ont prouvé qu'ils avaient de la trempe. Même en cette fin de siècle qui se décrit trop volontiers en courbes de croissance, le pari humain devrait demeurer le bon.

---

(1) L'embargo économique américain a été totalement levé le 3 février 1994.
(2) Cette expression désigne le « mandataire du Ciel », c'est-à-dire l'Empereur. Le dernier souverain du Viêt-nam, Bao Dai, a abdiqué en 1945.
(3) La nouvelle Assemblée nationale proclame officiellement le Viêt-nam réunifié le 2 juillet 1976; réuni pour son IV^e^ congrès, du 14 au 20 décembre, le parti des Travailleurs devient le Parti communiste du Viêt-nam.
(4) Le Viêt-nam adhère au COMECON le 28 juin 1978 et signe un pacte d'amitié et de coopération avec l'URSS le 3 novembre suivant.
(5) Conférence de Paris du 23 octobre 1991.
(6) L'indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour ont signé un traité d'amitié et de coopération en 1976, à Bali.
(7) Le code des investissements étrangers est adopté le 23 décembre 1987.
(8) Avant la levée de l'embargo, diverses mesures sont intervenues : en 1992, l'autorisation des communications téléphoniques entre États-Unis et Viêt-nam, puis celle, pour les entreprises américaines, d'ouvrir des bureaux de représentation et de négocier des contrats (mais pas de les signer!); la fin du veto américain sur les prêts du FMI et de la Banque mondiale, en juillet 1993; l'autorisation, pour les entreprises américaines, de recevoir des crédits de la Banque asiatique de développement et de la Banque mondiale, en septembre 1993.

TL 2107

*Gabriel Defert**

LA LENTE AGONIE DE TIMOR-EST

Alexandre « Xanana » Gusamo, l'âme de la résistance nationaliste timoraise, a été arrêté par l'armée indonésienne au mois de novembre 1992. Il a ensuite été maintenu au secret jusqu'à ce qu'il se livre à une autocritique publique en règle : il a « avoué (ses) crimes », présenté ses excuses à l'Indonésie et renié méthodiquement tout ce pour quoi il avait lutté depuis l'invasion du territoire timorais par les troupes de Jakarta, le 7 décembre 1975. Ces pseudo-aveux, retransmis par la télévision d'État, n'étaient pas sans rappeler, dans leur forme, les grands procès staliniens, les déclarations des prisonniers américains pendant la guerre du Viêtnam ou, plus récemment, celles des otages détenus par le Hezbollah libanais.

Xanana a été condamné à la réclusion perpétuelle par une Cour qui l'a jugé coupable de « rébellion armée, de complot contre l'État et de possession illégale d'armes à feu ». Le 13 août 1993, sa peine a été réduite à vingt ans d'emprisonnement grâce à la « mansuétude » dont a témoigné le Président indonésien Suharto à son égard... Le débat n'est pas clos pour autant, loin de là. Le régime a cru pouvoir juger Xanana selon ses propres critères, mais il ne peut faire oublier que, au-delà du verdict, c'est le statut international d'un territoire en guerre depuis maintenant dix-neuf ans qui est en jeu.

Jakarta estime que le Timor oriental, anciennement portugais, appartient aujourd'hui à l'Indonésie. On rappellera simplement que, avant l'invasion de décembre 1975, les autorités de Jakarta n'avaient pas émis la moindre revendication dans ce sens. Le régime, qui se considérait comme l'héritier du pouvoir colonial

* Spécialiste de l'archipel indonésien. Auteur, entre autres publications, de : *Timor-Est, le génocide oublié. Droit d'un peuple et raisons d'États*, L'Harmattan, collection « Recherches asiatiques », 1992.

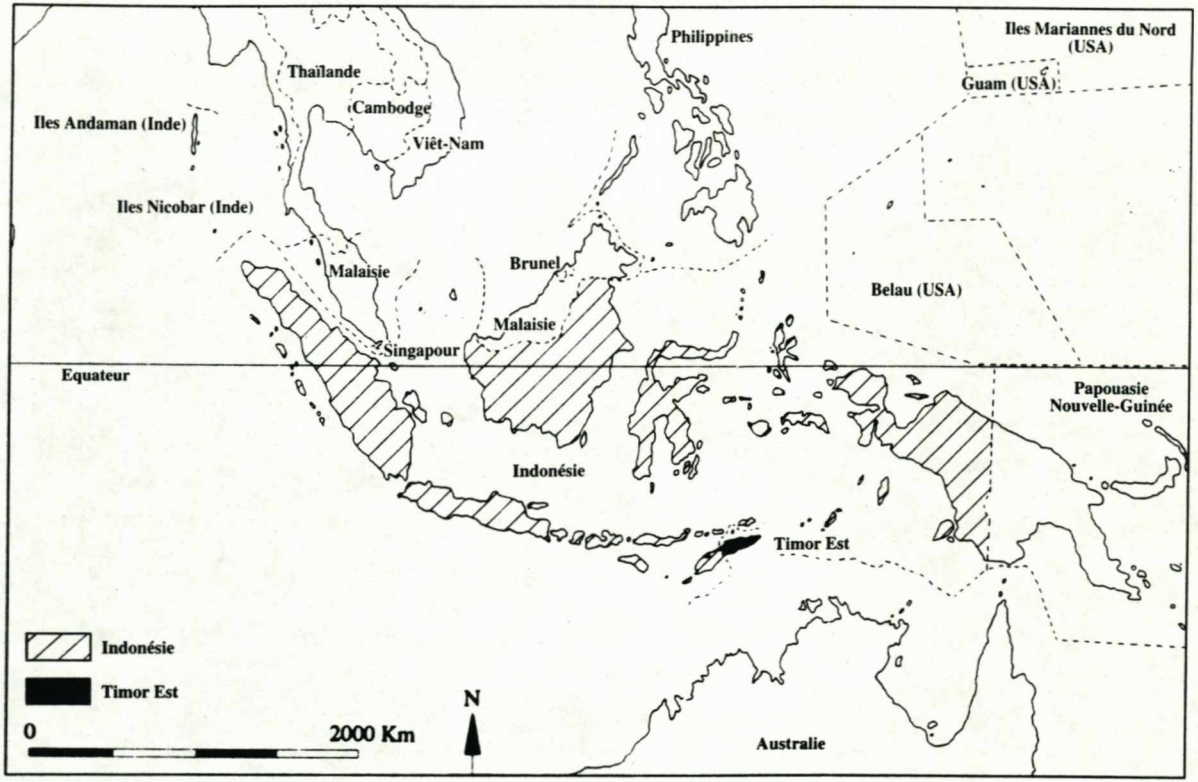

© Éditions L'Harmattan

Timor Est dans la région Asie-Pacifique

hollandais, avait toujours affirmé haut et fort que la construction de la nation indonésienne ne prendrait place que dans le cadre des frontières des ex-Indes néerlandaises. Dans le droit fil de cette logique, M^me^ Supéni, la représentante indonésienne à l'Assemblée générale des Nations unies, avait formellement annoncé, en 1962, que son pays « n'avait, jusqu'à présent, jamais élevé de revendication territoriale à l'égard de Timor-Est » et qu'il n'avait « nullement l'intention de le faire à l'avenir » (1).

Cette position sans équivoque n'a guère été remise en question par la suite. Dans ces conditions, l'occupation de Timor ne pouvait se concevoir que dans un contexte historique particulier permettant à Jakarta d'investir un nouveau territoire sans avoir ni à le revendiquer, ni à craindre une réaction internationale négative.

1974-1975 : une indépendance avortée

Avec la « Révolution des œillets » du printemps 1974 et sous la pression des mouvements nationalistes (PAIGC en Guinée-Bissau, MPLA en Angola et FRELIMO au Mozambique), l'empire colonial portugais se disloque rapidement. L'accession à l'indépendance des territoires africains donne lieu à un exode massif des anciens colons qui vont éprouver les pires difficultés à s'insérer au Portugal.

Alors que la métropole connaît une crise politique et économique majeure, Timor-Est découvre la démocratie avec la création des premiers partis politiques autochtones. L'UDT (Union démocratique timoraise), dirigée par un groupe de « petits fonctionnaires » de l'administration coloniale avec le soutien de l'aristocratie locale, prône le maintien des liens avec Lisbonne. L'ASDT (Association sociale-démocrate timoraise) — rebaptisée FRETILIN (Front révolutionnaire pour un Timor-Est indépendant) —, qui rassemble de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire catholique et universitaire, revendique l'indépendance immédiate. Quant à l'APODETI (Association populaire et démocratique timoraise), plus marginale, elle se déclare favorable au rattachement à l'Indonésie.

Malgré le message d'amitié adressé à l'ASDT par le ministre des Affaires étrangères indonésien, Adam Malik — qui disait « considérer avec sympathie les aspirations à l'indépendance du peuple timorais » (2) —, il est clair que le régime militaire de Jakarta n'entend pas tolérer l'émergence d'un petit État « poten-

tiellement marxisant » dans sa zone d'influence. Ce point de vue est, d'ailleurs, partagé par ses principaux alliés occidentaux, rendus inquiets par la victoire communiste au Viêt-nam. Pour eux, une éventuelle invasion indonésienne au Timor constituerait, à tout prendre, un moindre mal. De son côté, le Portugal souhaite quitter l'île au plus vite pour ne pas avoir à supporter le coût d'un possible référendum d'autodétermination qui aboutirait au maintien, peu souhaitable à ses yeux, de sa tutelle sur la colonie timoraise.

Sur le terrain, malgré le soutien massif de Jakarta, l'APODETI ne parvient pas à mobiliser la population autour de son programme. Celle-ci, sans doute en raison de la spécificité de son expérience coloniale, de l'implantation ancienne de l'Église catholique et de la quasi-absence de liens historiques ou contemporains avec l'Indonésie, refuse globalement l'idée de l'intégration. Au contraire, l'UDT et le FRETILIN comptent de plus en plus de sympathisants.

Consciente du problème, l'Indonésie va changer de stratégie et les pressions répétées de ses services secrets, conjuguées à l'inexpérience des principaux dirigeants politiques timorais (3), vont déboucher, le 10 août 1975, sur un « coup d'État » orchestré par l'UDT. L'armée coloniale aurait aisément pu rétablir l'ordre, mais le gouverneur Lemos Pires préfère profiter de l'occasion pour déclarer la situation « incontrôlable » et, ainsi, achever le rapatriement des fonctionnaires portugais entrepris quelques mois plus tôt.

La victoire de l'UDT a été de courte durée. Après un mois d'affrontements qui aurait causé la mort d'environ 2 500 personnes, c'est le FRETILIN qui, fort du soutien populaire et des appuis dont il jouit au sein de l'ex-armée coloniale, l'emporte définitivement. Mais le succès n'empêche pas les nationalistes de demander, avec insistance, le retour de l'administration portugaise sur le territoire pour assurer, jusqu'au bout, le processus d'accession à l'indépendance. En réalité, Lisbonne semble se désintéresser de la situation et les Timorais continuent à hisser symboliquement le drapeau portugais devant un palais du gouverneur... vide.

Face à la menace de plus en plus perceptible d'une intervention militaire indonésienne, le FRETILIN, avec l'énergie du désespoir, tente de susciter l'intérêt de la presse étrangère et d'attirer la sympathie de la communauté internationale. En dépit de son attitude mesurée — y compris sur le plan du traitement des prisonniers —, la nouvelle administration de fait demeure isolée.

C'est dans un climat des plus tendus que, le 28 novembre 1975, le président du FRETILIN, Xavier do Amaral, proclame unilatéralement l'indépendance de la colonie. Dix jours plus tard, les troupes indonésiennes pénètrent au Timor oriental.

L'un des conflits les plus meurtriers depuis 1945...

Préparées, depuis septembre, à la marche à suivre en cas d'invasion et équipées d'armes légères modernes abandonnées par les Portugais, les unités du FRETILIN se replient alors rapidement dans les montagnes. Dans leur sillage, elles entraînent la majorité de la population. Pendant plus de deux ans, les troupes indonésiennes (ABRI) se risquent le moins possible à l'intérieur des terres où elles subissent, à chaque incursion, de lourdes pertes en hommes et en matériel.

Tout change à la fin de l'année 1977. Les forces d'occupation, qui ne contrôlaient qu'un tiers du territoire, se lancent dans une offensive d'une ampleur sans précédent grâce, notamment, aux nouveaux équipements fournis par leurs partenaires occidentaux (avions « OV-10 Bronco » anti-guérilla de fabrication américaine, « GAF-Nomads » australiens et « Hawk » britanniques, hélicoptères « Alouette » français, etc.). Baptisée du nom évocateur d'« Encerclement et Annihilation », cette campagne a pour but de forcer les populations à quitter les montagnes où elles ont trouvé refuge afin de couper la guérilla de tout soutien logistique.

Les Timorais, contraints à la reddition entre septembre 1977 et fin 1978, sont parqués dans des camps situés le long des routes stratégiques ou dans les plaines côtières impaludées. Aux villages, trop difficiles à contrôler, sont ainsi préférés des ensembles de baraquements provisoires, construits à la va-vite et entourés de barbelés. 350 000 personnes auraient été internées dans ces camps, au nombre de 150 environ. Cette politique a pour résultat une profonde déstructuration des différentes communautés dont les villages sont rasés et les habitants dispersés à travers tout le territoire.

Afin que les prisonniers ne puissent plus rentrer en contact avec la résistance, on leur interdit de s'éloigner de plus de quelques centaines de mètres des baraquements. Par voie de conséquence, il leur est impossible de mettre suffisamment de terres en culture pour assurer leur subsistance.

Timor connaît alors une famine à grande échelle : le taux de mortalité, dans certains camps, dépasse 2 % par mois. Dans le même temps, les autorités indonésiennes refusent aux organisa-

tions internationales le droit de mettre en œuvre le moindre plan d'assistance. Il faut attendre plusieurs mois de démarches infructueuses pour que la Croix-Rouge internationale obtienne la possibilité de lancer une opération de secours d'une ampleur limitée. Son responsable, le Suisse David Delaprez, comparera la situation alimentaire de Timor à celles « du Biafra et du Kampuchea »...

A la fin de l'année 1979, l'armée indonésienne semble avoir atteint son objectif. Elle a décapité la résistance (4) et la quasi-totalité du territoire est passée sous son contrôle. A ce moment, elle aurait sans doute pu hâter le processus d'intégration en se montrant plus attentive aux besoins des populations. Mais animée d'un sentiment de supériorité culturelle, pour ne pas dire raciale (5), elle « parfait », au contraire, son impopularité en organisant une offensive ubuesque baptisée « Opération barrière de membres » (*Operasi Pagar Betis*). Il s'agit, ni plus ni moins, de former des « chaînes humaines » de plusieurs dizaines de kilomètres afin de débusquer les derniers éléments des FALINTIL. La plupart des hommes valides sont ainsi mobilisés en pleine période de récoltes pour marcher devant les troupes indonésiennes comme autant de boucliers humains. Les maquisards sont donc placés devant un dilemme dramatique : se rendre ou tirer sur leurs compatriotes.

Maltraités par les militaires indonésiens qui connaissent leur sympathie pour la cause nationaliste, les 50 000 à 80 000 Timorais impliqués dans l'opération ne reçoivent pratiquement aucune nourriture. Certains meurent d'attaques de paludisme, de faim ou d'épuisement alors que d'autres, qui tentent de fuir, sont impitoyablement abattus.

On imagine aisément quelle peut être l'issue d'une telle opération sur un territoire qui, pour être à peine plus grand que la Corse (environ 30 000 km carrés), n'en est pas moins recouvert d'un relief escarpé culminant fréquemment à plus de 2 000 mètres. L'opération « Barrière de membres » provoque en outre une nouvelle famine généralisée. Seule la moitié des terres cultivées en 1974 l'est encore en 1982. La plupart des paysans enrôlés n'ont pu procéder aux récoltes qui suivent la fin de la saison des pluies et il n'y a guère eu de terres mises en culture pendant la saison sèche. Le Comité international de la Croix-Rouge n'aura, cette fois, pas le loisir de porter secours aux populations : le gouvernement de Jakarta lui interdit d'apporter ne serait-ce qu'un soutien logistique au Comité indonésien.

Au total, ces deux vagues de famine conjuguées à la violence du conflit et à la brutalité des troupes d'occupation auraient

entraîné la mort d'environ 300 000 Timorais, soit environ 40 % de la population. Au vu de cette évaluation, la guerre à Timor serait, en termes relatifs, le conflit international aux conséquences les plus meurtrières depuis la Seconde Guerre mondiale (6).

Les affres de la colonisation indonésienne

Depuis le début des années 1980, nombre de dignitaires du régime indonésien ont « investi personnellement » dans l'exploitation de Timor. Par le truchement de prête-noms chinois, le général Benjamin Murdani et son frère Ali se sont assurés, par exemple, le monopole de l'exploitation du café et du sucre. Le général Dading Kalbuadi s'est, pour sa part, attribué les cocoteraies, et Tutut, la fille aînée du Président Suharto, outre ses intérêts dans les travaux publics, envisage la mise en place d'une ferme bovine de plusieurs centaines d'hectares dans les plaines de la pointe orientale de l'île.

Pendant que les paysans timorais étaient parqués dans les camps et que la plupart des gros propriétaires terriens de la période coloniale émigraient au Portugal ou en Australie, les élites javanaises ont utilisé les meilleures terres pour réaliser leurs propres projets agricoles ou immobiliers. Afin de légaliser ces avantages acquis, un texte a été adopté qui autorise l'État indonésien à exproprier tous les Timorais refusant de prendre la nationalité indonésienne. Ce décret, promulgué en juin 1991 (7) et entré en application un an plus tard, est, quoi qu'il en soit, bénéfique pour l'administration : non seulement il lui permet de récupérer de nouvelles terres, tant il est clair que la plupart des exilés préfèrent tout perdre plutôt que de devenir Indonésiens, mais il force un certain nombre de Timorais à abandonner leur citoyenneté portugaise, symbole politique de leur refus d'intégration à l'Indonésie.

Dépouillés des terres qu'ils cultivaient, les autochtones sont également exclus des activités économiques et commerciales. Même s'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur indonésien, ils n'ont pratiquement jamais accès aux emplois qualifiés, au capital ou aux autorisations nécessaires pour se lancer dans le secteur privé. En revanche, nombre de commerçants, employés et techniciens, principalement originaires des îles indonésiennes de Sumatra et de Sulawesi, s'implantent chaque année dans les principales agglomérations, au point d'en constituer désormais la majorité des habitants.

Même si elles n'ont pas toujours été inscrites dans les programmes officiels, les migrations en provenance des autres îles de

l'archipel sont largement encouragées par le gouvernement. Depuis le début des années 1980, les fonctionnaires et les employés « expatriés » des grandes entreprises privées bénéficient de salaires jusqu'à deux fois plus élevés qu'ailleurs. Jadis, ils venaient seuls et pour de très courtes périodes; aujourd'hui, ils s'installent sur le territoire avec femmes et enfants. Leur nouvelle affectation leur paraît d'autant plus attrayante, que, outre des salaires confortables et le faible coût du personnel de maison local, les plus débrouillards d'entre eux profitent de la transformation de Dili, la capitale du territoire, en zone franche pour réexporter sans taxes vers l'Indonésie des produits importés dans les mêmes conditions depuis Hong-Kong ou Singapour.

Sur le plan politico-militaire, cette évolution se révèle fructueuse pour le nouveau système colonial. En effet, comment mieux neutraliser la capacité de résistance de la population autochtone que de la confronter à un grand nombre de personnes tirant profit de l'occupation et dont les intérêts sont diamétralement opposés aux siens?

Les autorités indonésiennes ont également mis en place des structures de planning familial particulièrement contraignantes. Bien que le directeur du Bureau national de la Planification familiale ait, lui-même, précisé que « démographiquement, il n'était pas urgent de développer ce type de programme à Timor-Est » (8), son administration a installé dans l'île deux cent cinquante centres de contrôle des naissances. Cette démarche ne peut être perçue que comme une contribution à l'ethnocide, tant il paraît évident qu'un pays qui a perdu plus du tiers de sa population en dix-huit ans de guerre n'a pas besoin de réduire, qui plus est de manière drastique, son taux de natalité.

Proportionnellement à la population, les effectifs des fonctionnaires impliqués dans le planning familial sont, au Timor oriental, supérieurs de 20 % à ceux du reste de l'archipel. Par ailleurs, les moyens de contraception employés sont d'un genre particulier : des injections de produit contraceptif (de dépoprovéra) sont pratiquées sur plus de la moitié des femmes concernées par le programme (9), bien que l'usage de ce produit n'ait pas encore été avalisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le personnel indonésien a, dans un premier temps, présenté ces injections comme des « vaccins contre le tétanos ». Mais les Timoraises peuvent légitimement craindre des effets secondaires d'autant plus graves que l'on ignore les dosages utilisés.

Géopolitique et « Realpolitik »

Malgré l'occupation indonésienne, le Timor oriental demeure une colonie portugaise aux yeux du droit international. Ce statut devrait, en théorie, permettre à ses habitants de bénéficier d'un référendum d'autodétermination organisé par les Nations unies. C'est là un droit garanti aux « peuples coloniaux » par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale du 14 décembre 1960 et renforcée, en l'espèce, par celle du 14 décembre 1974 (n° 3314, XXIX) qui stipule qu'« aucune acquisition territoriale ni aucun avantage spécial résultant d'une agression ne sont licites ni ne seront reconnus comme tels ». C'est au nom de ces résolutions que, le 22 décembre 1975, le Conseil de sécurité a demandé au gouvernement indonésien le « retrait sans délai » de « toutes ses forces du territoire », afin que soit respecté le « droit inaliénable du peuple de Timor oriental à l'autodétermination ».

Mais cet accès de fermeté est demeuré sans lendemain. La communauté internationale ne s'est guère mobilisée pour Timor-Est. Dès la fin de l'année 1975, plutôt que de « condamner » l'agression, la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies se contente de la « déplorer vivement ». En dépit de cette nuance, huit pays ont choisi de voter contre ce texte, tandis que quarante-quatre autres (dont les États-Unis et la France) se sont réfugiés dans l'abstention.

Au cours des années suivantes, les résolutions portant sur la question du Timor-Est ont été progressivement vidées de leur substance alors qu'un nombre croissant de pays décidaient de soutenir Jakarta. Depuis 1982, cette question a même été « provisoirement » retirée de l'agenda de l'Assemblée générale. En dehors du Portugal, de ses anciennes colonies d'Afrique et des petits États insulaires du Pacifique-Sud, fort peu de pays sont actuellement disposés à soutenir la cause timoraise.

La passivité de l'ex-URSS s'explique par le souci qu'a le Kremlin, aujourd'hui comme hier, de préserver de bonnes relations avec l'Indonésie (10). Quant aux pays occidentaux, ils ont tous, plus ou moins ostensiblement, appuyé la politique du régime Suharto sur la question du Timor oriental. Sans parler de la complaisance particulière des États-Unis, dont le Président, Gerald Ford, et le Secrétaire d'État, Henry Kissinger, se trouvaient à Jakarta quelques heures avant le débarquement des troupes indonésiennes (11), l'Indonésie semble avoir su, par le biais de pressions habilement exercées sur ses partenaires, s'attirer leur indulgence face à sa politique timoraise.

Le cas australien est, à cet égard, des plus représentatifs. En décembre 1975, le chef de file des libéraux, Andrew Peacock, accusait, avec quelque raison, le Premier ministre travailliste Gough Whitlam d'avoir activement encouragé l'annexion (12). Mais une fois nommé ministre des Affaires étrangères, il s'est, lui aussi, empressé d'obtenir de son gouvernement une reconnaissance formelle de l'intégration de Timor-Est à l'Indonésie. C'était cette fois au tour de l'opposition travailliste de s'indigner et de voter à l'unanimité (moins la voix de Whitlam) une série de résolutions très favorables aux Timorais. Elle menaçait notamment l'Indonésie de sanctions économiques graves si elle ne se retirait pas immédiatement du territoire. Le 22 août 1985, soit quelques mois après l'adoption de la dernière de ces résolutions, le travailliste Robert Hawke, qui en était signataire, devenait Premier ministre et confirmait officiellement la reconnaissance *de jure* de la souveraineté indonésienne sur le Timor oriental.

Pareille duplicité paraîtrait assurément étonnante si l'on omettait de tenir compte des pressions indonésiennes évoquées à l'instant. Il s'agissait surtout, pour Canberra, de tirer profit des richesses en hydrocarbures situées au large des côtes timoraises. Localisées au début des années 1970 dans une zone baptisée « Kelp », ces réserves étaient revendiquées à la fois par le Portugal et par l'Australie. Avec l'invasion du Timor oriental, ce sont tout naturellement les Indonésiens qui se sont posés comme interlocuteurs de Canberra : Jakarta a alors conditionné un accord de partage de la zone « Kelp » à la reconnaissance, par l'Australie, de la souveraineté indonésienne sur Timor-Est.

Les estimations relatives aux quantités d'hydrocarbures découvertes à Kelp classait la zone parmi les vingt-cinq champs pétrolifères les plus importants de la planète. Du coup, les gouvernements australiens successifs se sont montrés des plus coopératifs. Un accord pour l'exploitation conjointe de la zone a été signé entre les deux pays le 11 décembre 1989 et, bien que le Portugal ait déposé un recours auprès de la Cour internationale de Justice, les deux parties contractantes ont déjà installé la commission mixte destinée à assurer une harmonieuse mise en exploitation de la zone.

De même, et malgré des textes très favorables aux Timorais votés par le Parlement européen, rares sont les États, parmi les Douze, qui semblent prêts à indisposer l'Indonésie avec laquelle ils entretiennent, pour la plupart, de fructueuses relations économiques. Lors des votes à l'Assemblée générale des Nations unies,

ils ont pratiquement tous préféré s'abstenir; et cela, quelle que soit la couleur idéologique des gouvernements en place.

De 1975 à 1981, le Parti socialiste français a régulièrement critiqué la passivité du régime giscardien sur cette question. Au lendemain de son élection, le Président François Mitterrand déclarait encore, devant les caméras de la télévision portugaise, que « si aucune initiative n'était prise aux Nations unies pour la défense des droits des Timorais, la France assumerait ce devoir ». Pourtant, force est de constater que, depuis lors, Paris a maintenu son abstention à l'ONU tout en continuant à vendre à Jakarta du matériel militaire spécialement adapté à la lutte contre la « subversion » (13). Le ton de la politique française avait d'ailleurs été donné par le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Roland Dumas, qui, en réponse à une question du député de l'Aisne, Bernard Lefranc, sur les violations des droits de l'Homme dans le territoire, s'était contenté de signaler que, « en mai 1982, la population de Timor-Est a participé aux élections nationales et a accordé la majorité de ses suffrages à la formation gouvernementale GOLKAR » (au pouvoir dans l'archipel depuis la fin des années 1960). Ce n'était certes pas inexact au vu des résultats publiés par Jakarta, puisque, avec près de 300 000 voix, le GOLKAR, opposé à deux autres partis indonésiens, avait remporté 99,5 % des suffrages exprimés (ce qui représenterait les voix d'environ 101 % des électeurs inscrits!). Mais on aimerait douter de la bonne foi du ministre lorsqu'il a accordé à ces résultats valeur d'expression populaire...

Une responsabilité internationale

Le 12 novembre 1991, l'armée indonésienne a ouvert le feu sur un groupe de manifestants timorais venus fleurir la tombe d'un jeune nationaliste abattu quelques jours plus tôt. Cette fusillade, qui a sans doute causé la mort de plus de 250 personnes (14), a attiré l'attention de la presse internationale sur le sort des Timorais. La fenêtre s'est, cependant, très rapidement refermée.

Le remplacement du commandant militaire territorial (le général Warouw) et du gouverneur (Mario Viegas Carrascalao) par deux tenants de la ligne dure (le général Siafei et Abilio José Osoario Soares) a permis à l'armée de lancer une nouvelle vague de répression pour affaiblir considérablement la résistance armée. Mais l'implication massive de la jeunesse timoraise dans les réseaux de résistance civile a de quoi inquiéter les autorités indonésiennes. Malgré l'importance de leur propagande en milieu sco-

laire et extra-scolaire, une très large majorité de la population autochtone s'identifie encore à un mouvement entièrement dépolitisé depuis le milieu des années 1980.

Sans aide extérieure, la victoire de 600 000 Timorais sur un pays de plus de 180 millions d'habitants n'en reste pas moins, bien entendu, inenvisageable; les premiers ne peuvent qu'espérer une pression concertée des organisations internationales et des différents pays qui les composent.

Jusqu'au milieu des années 1980, le problème de Timor était généralement appréhendé en terme de logique des blocs et de « défense du monde libre ». Le Timor oriental était alors conçu comme un foyer potentiel d'instabilité dans la région Asie-Pacifique. L'invasion du territoire par l'Indonésie pouvait donc être considérée sous un angle purement politique comme un « sacrifice » des démocraties occidentales sur l'autel d'une conjoncture historique défavorable.

L'évolution de la situation internationale ne permet plus ce type d'analyse; c'est désormais la seule nécessité de préserver de bonnes relations économiques avec l'Indonésie qui motive la passivité occidentale. La pertinence d'une telle approche technocratique est particulièrement discutable pour un pays comme la France. Outre l'importance qu'elle entend attribuer aux droits de l'Homme, les conditions de son partenariat avec l'Indonésie devraient l'inciter à assurer un rôle leader dans la défense des droits des Timorais. Les entreprises de l'Hexagone investissent fort peu dans l'archipel et hors du cadre du protocole financier, celles-ci demeurent peu présentes sur les marchés concurrentiels. En revanche, avec une aide publique d'environ 125 millions de dollars en 1994 — ce qui la classe au troisième rang des pays donateurs —, la France pourrait envisager, sans grands dommages pour elle, l'exercice de pressions sur le régime Suharto.

Notre diplomatie préfère, pour le moment, déclarer que « l'aide économique à l'Indonésie n'est pas conditionnée par le respect des droits de l'Homme » (15). Cette attitude n'est probablement pas à même de redorer le blason de la classe politique française.

Les années 1990 s'étaient ouvertes sous le signe du renouveau des Nations unies et du devoir d'ingérence humanitaire. Reste à en définir et à en respecter les critères. Pour provoquer la nécessaire adhésion des opinions publiques, il faut leur donner le sentiment que les interventions des forces de maintien de la paix sont liées à des priorités humanitaires et non au rachat, à bas prix, d'une bonne conscience ternie, ailleurs dans le monde, par de bien

plus graves compromissions politiques. Dans cette optique, il n'est plus possible d'« oublier » Timor.

---

(1) Voir Yves Daudet, « L'affaire du Timor oriental », in *Annuaire des Pays de l'Océan indien*, 1975, vol. 2, pp. 255-283.
(2) Document reproduit in : G. Defert, *Timor-Est, le génocide oublié*, L'Harmattan, 1992, p. 63.
(3) Francisco Lopes da Cruz et Cesar Augusto da Costa Mousinho, respectivement Président et vice-Président de l'UDT, ont été particulièrement bien accueillis à Jakarta lors de leurs séjours successifs en avril et en juillet 1975. Le général indonésien Murtopo, puissant responsable des services secrets (BAKIN), leur aurait alors expliqué que son pays ne pourrait tolérer une éventuelle coalition UDT/FRETILIN à la tête d'un Timor oriental indépendant et que, en conséquence, il verrait d'un bon œil « une action volontaire » menée par l'UDT afin d'éliminer son concurrent. Pour l'y inciter, Murtopo aurait annoncé en substance à ses interlocuteurs que le FRETILIN préparait lui-même un « coup » pour le 15 août. Parallèlement, Louis Taolin, le responsable du BAKIN à Timor-Est, travaillait à la formation de partis politiques fantômes (KOTA et Trabalhista) et assurait le soutien matériel et financier de l'APODETI.
(4) Sur les soixante-trois membres du Comité central du FRETILIN présents dans le territoire au moment de l'invasion, il ne restait que quatre survivants au milieu de l'année 1979.
(5) Héritière de la tradition des empires précoloniaux semi-mythiques de Sriwijaya (VIII^{e}-XII^{e} siècles) et de Mojopahit (XIII^{e}-XIV^{e} siècles), les populations javanaises (et, dans une moindre mesure, sumatranaises) considèrent avec mépris les peuples de l'est de l'archipel. Dans une civilisation où le « Blanc » est le symbole du pouvoir et du développement économique et « le Noir » celui de l'arriération, il est aisé de classer les populations suivant le crêpe de leurs cheveux, le caractère plus ou moins marqué de leurs traits et la pigmentation de leur peau.
(6) Sur les données démographiques et les calculs ayant mené à cette évaluation, voir G. Defert, *op. cit*, pp. 147-150.
(7) Voir Louis Rouxel, « Timor oriental, main basse sur la terre », in *Le Courrier de la planète*, n° 4, février 1992.
(8) In Mariël Otten, « Transmigrasi : Indonesian ressettlement policy, 1965-1985. Myths and realities », *IWGIA*, Doc. 57, Copenhagen, 1986, pp. 205-206.
(9) « Birth control imposed in East Timor », in *East Timor News*, subject memo, n° 4, 1988, p. 4.
(10) Malgré le massacre, dans les années 1965-66, de l'essentiel des militants du Parti communiste indonésien par les partisans du général Suharto, les relations entre l'Indonésie et l'URSS n'ont jamais été excessivement tendues. Contrairement à la plupart des capitales voisines, Jakarta craignait beaucoup plus l'expansionnisme chinois qu'une hypothétique menace vietnamienne. Il était, de ce fait, largement prêt à partager les conceptions soviétiques en matière de politique cambodgienne, en échange de quoi les dirigeants moscovites ne se montraient guère virulents sur la question timoraise; d'autant qu'ils souhaitaient obtenir un droit de passage à travers l'archipel pour leurs sous-marins nucléaires et qu'ils ne désespéraient pas de récupérer une partie des sommes empruntées par l'Indonésie au début des années 60. Le nouvel ambassadeur de Russie à Jakarta a d'ores et déjà donné le ton de ce que devrait être la position de son gouvernement à l'égard du Timor oriental : il s'est en effet réjoui de la réaction officielle indonésienne au massacre de Dili (12 novembre 1991), réaction qui a conduit à un durcissement de la répression dans le territoire.
(11) Interrogé par les journalistes le lendemain même de l'invasion, lors de son escale à Hawaï, le Président Ford s'est contenté de répondre avec un sourire entendu que

l'on pourrait « parler de cela ensemble plus tard ». L'aide militaire américaine à l'Indonésie a, par ailleurs, été multipliée par quatre entre 1974 et 1975. Pour le détail de cette assistance, voir Juan Pardo, « El problema de Timor Este », in *IEPALA* (*Cuadernos de Debate Politico*), n° 2, septembre 1984.

(12) En septembre 1974, alors que l'Indonésie semblait encore hésiter sur la politique à suivre à l'égard du Timor oriental, Gough Whitlam avait profité d'un voyage à Java pour préciser qu' « un Timor indépendant ne serait pas un État viable mais un danger potentiel pour la région ». Cette déclaration avait aussitôt provoqué un durcissement de la position du régime indonésien, inquiet jusqu'alors de l'éventuelle intransigeance de son voisin méridional.

(13) Sans parler des hélicoptères « Puma » et « Alouette » vendus depuis les années 70, on notera qu'une mission militaro-industrielle française s'est rendue à Jakarta, à la fin de l'année 1991, pour préparer la vente d'« équipements spécialisés ». Plus récemment, une délégation de la Commission de la Défense et des Armées du Parlement français, dirigée par l'ancien secrétaire d'État, Jean Gatel, a rencontré les principaux responsables militaires indonésiens afin d'envisager un renforcement de la coopération militaire entre les deux pays.

(14) Voir la liste nominative des victimes établie par l'organisation religieuse portugaise « La paix est possible à Timor-Est ».

(15) C'est, par exemple, ce que déclarait Patrick O'Cornesse, l'ancien ambassadeur de France en Indonésie, au quotidien indonésien *Suara Pembaruan* au mois de juillet 1991 (voir le numéro du 12 juillet).

Notes de lecture